Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 6 octobre 2026 à 18 h 30 465, avenue du Mont-Royal Est

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Gabriel Fortin, Conseiller d'arrondissement
Madame la mairesse Cathy Wong, Mairesse de l'arrondissement
Madame la conseillère Laurence Parent, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Arnaud Budka, directeur d'arrondissement
Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement
Madame Mélissa Cormier, directrice des services administratifs
Monsieur Jean-François Morin, directeur du développement du territoire et des études techniques
Monsieur Roch Langelier, directeur de la culture, des sports des loisirs et du développement social
Monsieur François Doré, directeur des travaux publics

---

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

CA26 25 0239

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

CA26 25 0240

Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027 et transmettre au comité exécutif

ATTENDU QUE selon l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027, tel que décrit aux rapports détaillés présentés au présent sommaire décisionnel.

Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 71 131 800 $ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 41 826 100 $, de revenus de taxation locale de 15 892 400 $, et d'un budget de revenus locaux de 13 413 300 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1263945014

CA26 25 0241

Dresser le programme décennal d'immobilisations 2027 - 2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif

ATTENDU QU'en vertu de l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2027-2036 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1263945015.
Ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 58 870 000 $ au cours des 10 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1263945015

CA26 25 0260

Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027 et transmettre au comité exécutif

ATTENDU QUE selon l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'abroger la résolution CA26 25 0240

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2027, tel que décrit aux rapports détaillés présentés au présent sommaire décisionnel.

Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 70 031 800 $ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 41 826 100 $, de revenus de taxation locale de 15 892 400 $, et d'un budget de revenus locaux de 12 313 300 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1263945014

CA26 25 0242

Période de questions

En vertu du deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec*, les **délibérations du conseil et la période de questions, lors de la séance au cours de laquelle le conseil d'arrondissement doit dresser le budget d'arrondissement ou le programme des immobilisations, portent exclusivement sur ce budget ou ce programme.**

60.01

CA26 25 0243

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2026. Il est 18h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

_____	_____
La mairesse Cathy Wong	Me Karen Loko
Mairesse de l'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2026.
